

Badonviller**L'année 2024 aura été positive pour le club de VTT**

Un club où les membres répondent toujours présents. Même à l'AG.

L'assemblée générale du CC VTT a permis de mettre en lumière son dynamisme et ses ambitions pour l'année à venir. Le club gagne aussi des adhérents, qui viennent de loin.

Comme chaque année au mois de novembre, le CC VTT s'est réuni pour son assemblée générale annuelle, à l'Espace Mansuy. Cet événement a permis de dresser un bilan complet de ses activités du club et de ses projets.

● **Effectif en hausse**

Le CCVTT a observé une légère hausse de ses effectifs cette année, comptant désormais 124 adhérents, dont 96 hommes et 28 femmes.

Le club accueille 49 membres de plus de 50 ans. 18 licenciés venant d'autres départements, notamment deux dans le Doubs et un en Corrèze. Cette diversité géographique souligne l'attractivité croissante du club au-delà des frontières de la Meurthe-et-Moselle. La section "Petit Lynx," dédiée aux 6 à 18 ans, a enregistré 30 licenciés.

● **280 heures de sorties encadrées**

En 2024, elle a organisé 34 sorties encadrées, cumulant plus de 280 heures d'encadrement. Ce dynamisme montre l'engagement du club envers la formation et l'encadrement des jeunes vététistes.

Les sorties hebdomadaires du dimanche matin ont été bien suivies. 35 sorties VTT ont été réalisées pour 10 000 km parcourus environ.

38 vététistes ont participé à au moins une sortie.

● **Sur la route**

La section route n'a pas été en reste avec 74 sorties organisées. Au total, environ 35 000 km ont été parcourus. 32 membres ont participé à au moins une sortie.

Les sorties du mercredi proposaient des parcours d'une moyenne de 60 km.

● **D'autres horizons**

Le président Pascal Ledoux a rappelé que des sorties nocturnes en VTT et des randonnées pédestres étaient programmées, permettant aux adhérents de diversifier leurs

pratiques et d'explorer de nouveaux horizons.

● **Vélos à disposition**

Le club continue de mettre des vélos à disposition des adhérents moyennant une location modeste. Le club participe aussi à hauteur de 40 % sur le prix des vêtements, avec un plafond de 70 € par licencié.

● **Calendrier 2025**

Il sera chargé : une sortie nocturne en VTT prévue le samedi 18 janvier ; un séjour route en Italie du 12 au 19 avril ; plusieurs sorties VTT dominicales, avec une volonté de renforcer la participation des adhérents aux compétitions régionales de VTT ; participation à la randonnée VTT et route de la région ; une sortie indoor au Stride de Strasbourg ; mise en place d'un stage pour les jeunes en avril.

● **Finances**

Le trésorier a présenté un bilan financier positif et équilibré, soulignant la bonne santé du club. Cette solidité financière permettra de soutenir les initiatives et projets à venir.